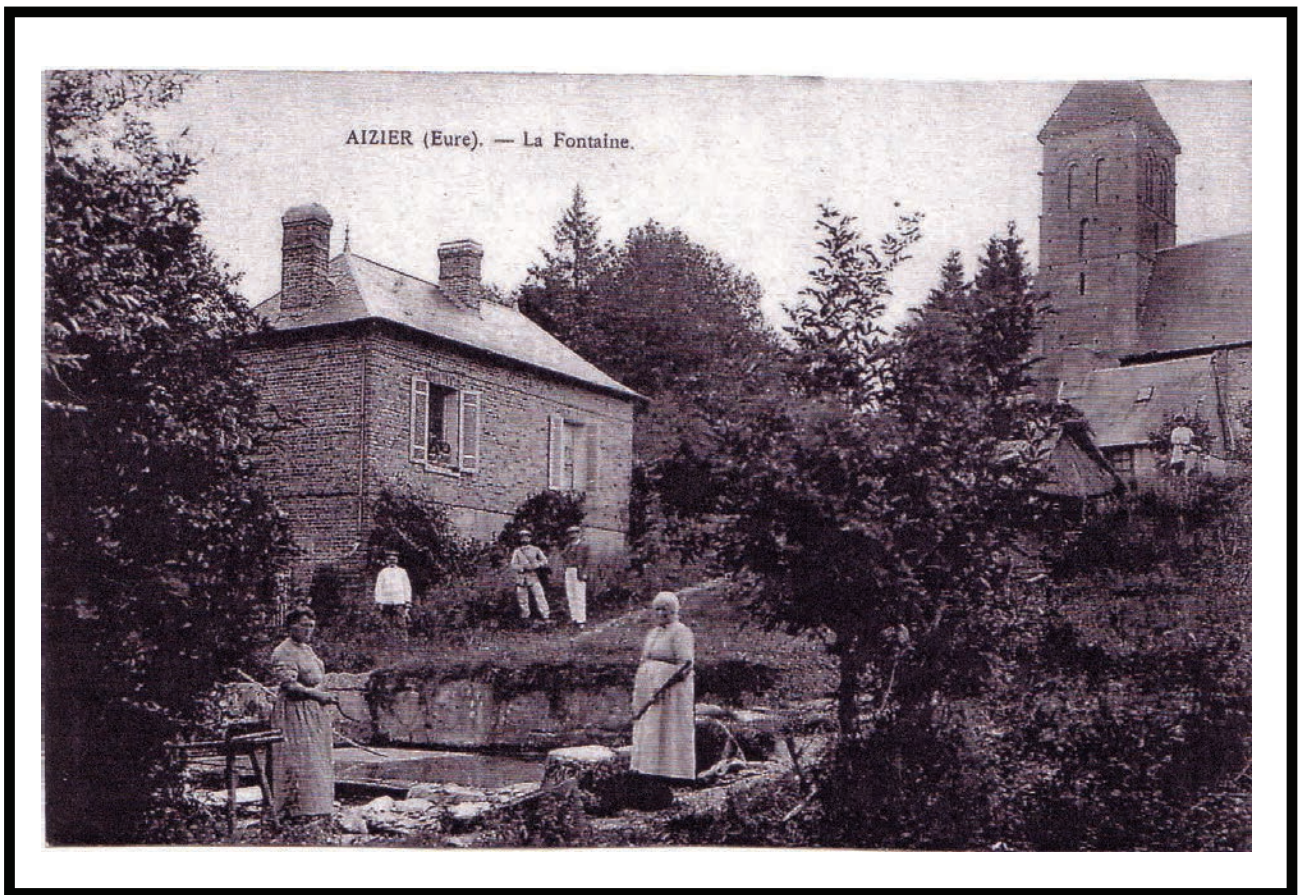


Bulletin communal d'AIZIER



Dans ce numéro :

Le mot du Maire	3
Administration communale	4
Un peu d'histoire	6
Information Parc naturel régional des boucles de la Seine Normande	9
La chapelle St Thomas	10
Manifestations	12
Renseignements pratiques	15

Le mot du Maire

★ g6



Les efforts et les actions menés par la municipalité pour améliorer et embellir notre cadre de vie, déjà très privilégié, commencent à produire leurs fruits.

L'excellent travail de Madame LANOS, dont le contrat d'accompagnement vers l'emploi a été prolongé d'une année supplémentaire depuis le mois de septembre, nous a permis d'obtenir la 2ème place, dans notre catégorie, du concours cantonal des villages fleuris.

Son travail, que je salue, est complété par le chantier de nettoyage des berges de la Seine initié en partenariat avec le Parc Régional des boucles de la Seine normande.

Une convention, incluant l'entretien du chemin ouvert par ce chantier et reliant par le bord de Seine Vieux-Port à Aizier, devrait être signée par le Parc et le Port Autonome de Rouen.

Voilà qui nous assure de belles balades bucoliques le long du fleuve.

Il y a malheureusement des projets ou des actions qui ne se déroulent pas toujours comme on le souhaiterait. C'est ainsi que nous avons appris le départ prochain de Corine. Notre secrétaire de Mairie a saisi l'opportunité d'exercer ses fonctions à plein temps à la mairie de Bourneville où elle travaillait déjà pour 2/3 de son temps.

La bonne humeur, les compétences et le sérieux de Corine n'auront échappé à personne et c'est nombreux que je vous attends le 2 février 2006 à 18 h 30 pour féliciter et remercier Corine.

Le bulletin communal nous permet de vous communiquer les projets et les réalisations du Conseil municipal, la cérémonie des vœux est une autre occasion d'en savoir plus. Je vous donne donc rendez-vous le 13 janvier, pour cette fin d'après-midi qui sera suivie d'une représentation théâtrale des Baladins de la Haule.

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne année 2007 à tous !

Benoît GATINET



Administration communale

Budget primitif 2006

Section de fonctionnement

Afin d'équilibrer le budget primitif 2006, le conseil municipal décide de voter la somme de 17 884 € produit des contributions directes.

Dépenses

Charges à caractère général	27 527 €
Charges de personnel et frais assimilés	26 150 €
Autres charges de gestion courante	15 710 €
Charges financières	404 €
Charges exceptionnelles	163 838 €
Dépenses imprévues	1 000 €

Recettes

Produits de gestion courante	9 006 €
Impôts et taxes	18 884 €
Dotations, subventions, participations	62 504 €
Autres produits de gestion courante	5 300 €
Atténuation de charges	5 500 €
Excédent antérieur reporté	133 435 €

Section investissement

Le conseil municipal décide d'arrêter le budget primitif 2006 équilibré en recettes et en dépenses et réparti comme suit :

FONCTIONNEMENT	234 629 €
INVESTISSEMENT	23 336 €

Dépenses

Immobilisations corporelles	18 311 €
Remboursement d'emprunt	1 955 €
Dépenses imprévues	3 070 €
Déficit d'investissement reporté	0 €

Recettes

Dotations, fonds divers et réserves	2 925 €
Subventions d'investissements	0 €
Emprunts et dettes assimilées	0 €
Immobilisations corporelles	0 €
Virement à la section fonctionnement	0 €
Affectation résultat	20 411 €

Taux d'Imposition

	2005	2006
Taxe Habitation	4,50 %	4,50 %
Foncier Bâti	15,93 %	15,93 %
Foncier non bâti	18,09 %	18,09 %
Taxe professionnelle	0,00 %	0,00 %

Personnel communal

Afin de pourvoir au départ le 31 janvier 2007 de Madame Corine BACHELET secrétaire de Mairie, Madame Nathalie NEDEAU est embauchée en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E) à compter du 1er janvier 2007.

Le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.) de Madame Évelyne LANOS a été renouvelé à compter du 01/09/2006.

État-civil



Naissance

Andréa GUESDON
Noé MARIETTE

4 janvier 2006
6 février 2006



Mariage

Gwendal BODILIS
et
Magali FONTAINE

6 mai 2006

Guillaume DOS SANTOS OILIVEIRA
et
Carine GOMBERT

4 novembre 2006

LA FONTAINE-LAVOIR

Situé dans le village près de la Seine, ce lavoir a une eau qui provient des sources qui descendent de la côte de Bourneville et de la pente de Sainte-Croix. Elle alimente encore certains puits de la commune.

Grâce à l'abondance des trousseaux de mariage, la lessive, au début du siècle ne se faisait, parfois qu'une ou deux fois par an.

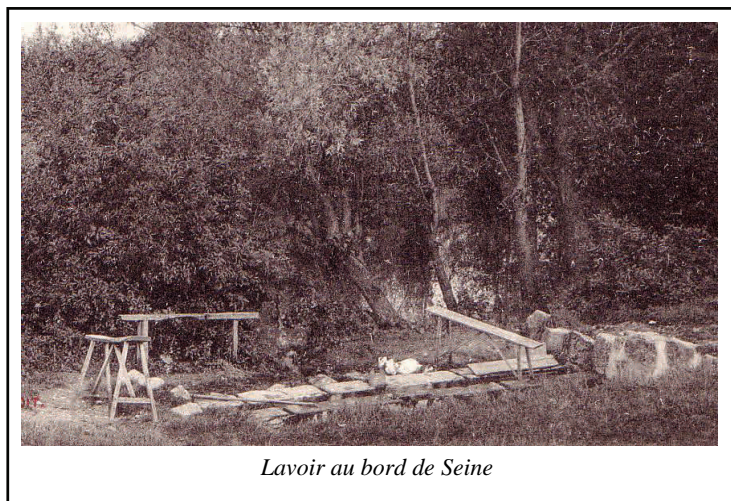
Naturellement, on respectait certaines dates du calendrier :

- On ne se lavait jamais ni le dimanche ni les jours de fête ; ni le vendredi : ça porte malheur!
- Les 3 jours de Rogations (prières publiques et processions dans le champs) excluaient toute lessive, puisqu'il est dit :
« celui qui fait la bue (lessive) aux Rogations sera au lit pour la moisson ».

Ou pire : « quand on lave aux Rogations il sort un corps de la maison ! »

Même les plus incrédules respectent ces 3 jours : on ne sait jamais ...!

La préférence allait au lundi, le linge avait le temps de sécher, d'être reprisé et repassé puis rangé avant la fin de la semaine.



Lavoir au bord de Seine

Au lavoir



La maison du fond a été démolie pour construire une piscine.
Dans la maison au volet fermé est né Médéric BARBANCHON.

Lessivé à la maison dans un grand cuveau, le linge était descendu à la fontaine, sur les brouettes, pour le rinçage.

A genou, dans leur « carrosse à laver », armées d'un savon de Marseille et d'une brosse en chiendent, les femmes vérifiaient la propreté de chaque pièce, battant pour extraire les souillures et la lessive puis laissent le linge flotter dans l'eau courante du bassin où il restait parfois toute la nuit.

Récupérés, grâce à des perches, les tissus s'égouttaient sur les tréteaux. A la maison, ils séchaient sur des cordes tendues entre les pommiers. La lessive n'était pas une corvée.

Une grande partie de la journée au bord de la fontaine, les dames se racontaient les potins du village : les hommes n'étaient pas épargnés, ce qui faisait surnommer le lavoir : « la halle aux caquets ».

Elles apportaient une solide collation mise au frais dans la petite cabane qui servait aussi d'abri en cas de pluie.

La qualité de l'eau

L'eau de cette source avait une telle réputation que bien des gens du plateau venait s'y approvisionner et rincer le trousseau de la future mariée, comme fit en 1945 Mademoiselle D. de Colletot, venue en cabriolet, pour suivre la tradition qui, en plus, portait bonheur.

Bien des familles emportaient des bouteilles d'eau pour leurs malades car cette source avait la réputation de soulager les douleurs.

Une eau inépuisable

Cette source ne tarit jamais. En temps de sécheresse extrême, les fermiers descendaient à cette fontaine, avec leurs « tonnes » pour chercher l'eau pour leur bétail.

Pendant la guerre 1914-1918, les soldats anglais, logés dans des baraquements route de Vatteville, appelés depuis le « clos aux anglais » venaient, chaque jour, y faire boire leurs chevaux.

Les anciens d'Aizier se souviennent encore des baignades et des jeux dans cette eau froide qui faisait hurler les filles et rire les garçons.



Maintenant

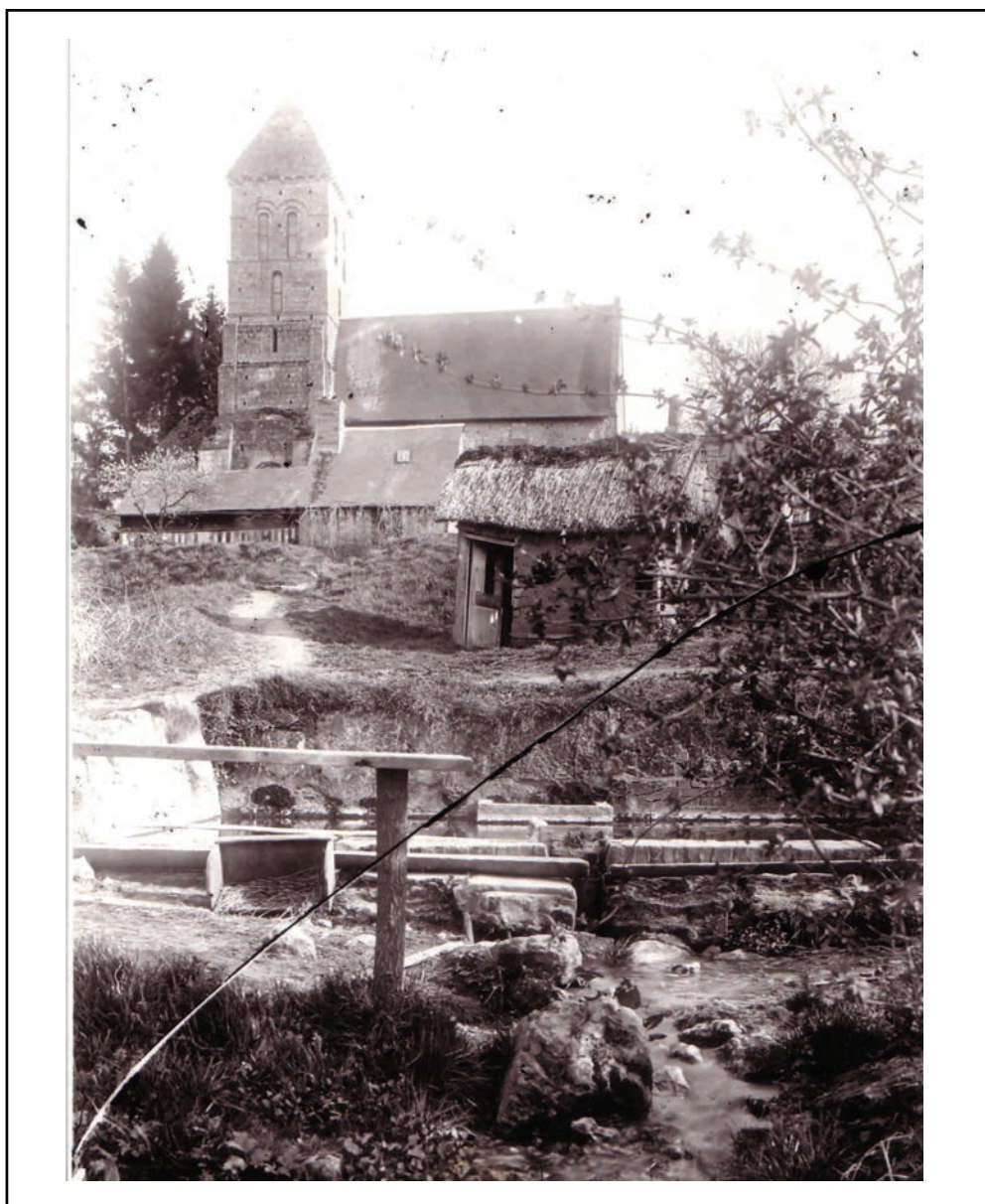
Cette fontaine-lavoir est située sur un terrain privé. Préservée et entretenue, les actuels propriétaires ont consolidé les pierres de l'édifice dans son aspect ancien.

Beaucoup d'autres sources coulent encore sous la terre d'Aizier.

L'eau de la seine étant moins polluée, quelques truites remontent parfois dans la fontaine-lavoir mais il y manque les villageoises, le bruit des battoirs et les bavardages.

La fontaine d'Aizier vers 1930

Plaque stéréoscopique de Mr Leclerc



Sur cette photo, on voit :

- à côté de l'église, deux maisons à colombages.
 - le petit bâtiment servant d'abri aux laveuses.
 - l'arrivée de la source (petit rectangle).
 - la bassin à rincer.
 - un muret en briques permettant d'accéder à ce bassin et espace d'évacuation de l'eau.
- On devine le deuxième bassin au bord duquel est le « carrosse à laver » garni de paille.
au premier plan : un tréteau pour y poser le linge.

Prospection des anguilles sur le site des Sources Bleues

Depuis 2005, le Parc a créé un outil de gestion des populations d'anguilles appelé tableau de bord. Cette espèce particulière, considérée comme nuisible dans les années 1980, est aujourd'hui menacée d'extinction. Les causes en sont doubles. Tout d'abord, une intensification de la pêche civillière dans les estuaires, car l'espèce anguille à ce stade est achetée à des prix très élevés, jusqu'à 1000 Euros le kilo en 2004. De plus, les zones propices à la vie de l'anguille ont diminué comme peau de chagrin avec les modifications des différents habitats: barrages, fossés non-entretenus.

L'objectif de ce tableau de bord visait à mieux appréhender la population d'anguilles présentes sur le territoire du Parc. En effet, la faible distance à la mer des cours d'eau et marais de ce secteur laissait penser que ce territoire pouvait être un des derniers lieux de sauvegarde de cette espèce.

Après avoir recensé tous les ouvrages du territoire, deux campagnes de pêche à l'électricité ont eu lieu en 2005 et 2006, afin d'obtenir des informations sur ces populations.

Cette année, une pêche de prospection a été menée sur le site des sources bleues à Aizier, car sa connexion avec l'estuaire de la Seine, ainsi que les habitats de ce cours d'eau laissaient présager de fortes densités.

Une pêche à l'électricité fonctionne selon le principe suivant : lorsqu'on plonge deux électrodes de charges opposées dans un cours d'eau, des lignes de force s'établissent et créent un champ électrique. Le courant se propage alors sur ces lignes de force, entre l'anode (pôle +) et la cathode (pôle -). Le poisson qui se trouve dans ce champ électrique va avoir une nage forcée vers l'anode où il pourra être attrapé à l'aide d'une épuisette puis stocké à terre. Pour autant qu'elle soit pratiquée au moyen d'appareils prévus à cet usage, réglés correctement et utilisés dans les règles de l'art, cette méthode de capture très efficace n'a pas de conséquences négatives pour les poissons capturés.

Les résultats se sont avérés satisfaisants pour l'espèce anguille, avec des captures indiquant de très fortes densités : près de 100 anguilles par surface de 100 mètres carrés. Par contre, peu d'espèces furent détectées par ailleurs, deux truites, et des espèces peuplant les zones estuariennes comme le pseudorasbora (petit Cyprinidé invasif originaire de Chine), l'épinoche et l'épinochette.

Ce genre de suivi apporte une foule d'informations devant permettre de pérenniser l'espèce anguille. Mais dans le cas des Sources Bleues, ce premier inventaire piscicole devrait contribuer à la mise en place d'une gestion future.

Jean-Marie ROBERT
Chargé d'études Ichthyofaune
Pnr des Boucles de la Seine Normande

Quoi de neuf à la chapelle Saint Thomas ?

Chapelle Saint Thomas : certains vestiges ré-enfouis pour une meilleure protection

Le grand bâtiment de la léproserie, fouillé par le groupe archéologique du val de Seine de 1998 à 2003 a maintenant livré tous ses secrets. Il s'agit du bâtiment d'habitation de la léproserie de 25 m de long et de 8 m de large, et qui comportait vraisemblablement un étage. Les fouilles ont montré qu'il était contemporain de la chapelle. Sa construction remonterait donc à la fin du XIII^{ème} siècle.

Ces murs qui ont passé plusieurs siècles sous terre sont fragiles. Leur état s'est donc grandement dégradé depuis leur mise à l'air. Les 27 et 28 novembre dernier, le Service Régional de l'Archéologie (DRAC) a donc pris en charge leur réenfouissement, en attendant les choix de valorisation du site. Un tissu géotextile a été préalablement posé sur les vestiges qui ont été recouverts d'une bonne couche de terre. Ces aménagements pourront être provisoires en fonction des choix de valorisation qui seront faits, conditionnés par l'étude menée actuellement par le cabinet d'étude Mérimée pour le compte de la communauté de communes de Quillebeuf. A l'emplacement des murs, un léger talus a été élevé afin de faciliter la lecture du bâtiment, même enfoui, par les visiteurs. L'une des options pourrait être de planter sur ce talus des végétaux (du fragon aussi appelé petit houx, par exemple, vestige de la haie qui entourait la léproserie).

Ces travaux ont également été l'occasion de remblayer parmi les zones décapées par les archéologues celles qui n'ont plus besoin d'être étudiées.

L'objectif est en effet de limiter les contraintes imposées aux visiteurs par les fouilles et les travaux d'aménagement. Les archéologues et l'association sauvegarde et renouveau du prieuré saint-Thomas travaillent main dans la main pour effacer autant que possible l'aspect de chantier qu'a pu prendre le site ces dernières années.

L'hiver est également l'occasion d'effectuer un diagnostic précis sur les arbres présents sur le site pour trouver la bonne équation entre sécurité des visiteurs et paysagement du site. Ce travail est mené gracieusement par un ancien garde forestier de l'ONF. Les fouilles menées depuis 1998 ont en effet fragilisé certains arbres (piétinement, racines endommagées, tronc blessés...), alors que dans le même temps les actions de valorisation du site l'ont fait connaître et conduit à une hausse du nombre de visiteurs. Certains arbres fragilisés devront donc être abattus. De nouveaux plants seront plantés pour recréer progressivement l'écrin végétal qui contribue au charme du lieu.

Enfin rappelons qu'un sentier d'interprétation est en cours d'élaboration. Installé au printemps prochain, il permettra de partager les premières conclusions des archéologues avec les visiteurs et de leur donner les clés de compréhension du site. Il sera nécessairement amené à évoluer, être complété.



Quoi de neuf à la chapelle Saint Thomas ?

Bilan 2006 des fouilles à la chapelle Saint Thomas

Par Luc Bonnin et Marie Cécile Truc

La campagne de fouilles 2006 à la chapelle Saint-Thomas a continué d'apporter comme chaque année, son lot de découvertes et surprises nouvelles. Malgré un temps résolument pluvieux qui n'a cependant pas entamé le moral des troupes, une équipe d'une trentaine de bénévoles en moyenne s'est relayée durant tout le mois d'août.

La fouille du cimetière, qui depuis 2004 est menée en collaboration avec le CNRS et l'université de Caen, a permis de fouiller une trentaine de sépultures supplémentaires, portant à une cinquantaine le nombre d'individus exhumés. De nouveaux cas de lèpre ont été notés. Ils demanderont cependant à être confirmés après étude en laboratoire des dégradations osseuses spécifiques à cette maladie.

Par ailleurs, plusieurs enfants ont été découverts. L'emplacement de leurs tombes, contre le mur nord de la chapelle, est une position classique pour les enfants, qui au Moyen Âge étaient généralement inhumés sous les gouttières des églises, afin de recevoir l'eau de pluie sanctifiée par son passage sur le toit du lieu de culte.

Rappelons qu'une fois que la fouille du cimetière sera terminée, toutes les sépultures seront ré-enterrées.

Parallèlement à la fouille du cimetière, le décapage de la zone située au sud de la chapelle s'est poursuivi. Un nouveau bâtiment, daté des XIV-XVI siècles est apparu. Il n'en subsiste aujourd'hui plus que la base de fondations silex non maçonnées mais nous supposons que les murs étaient en torchis et pan de bois. D'après le plan de ce bâtiment, nous serions en présence d'une zone d'activités domestiques, plutôt que d'une maison d'habitation. Cette hypothèse est corroborée par la présence de deux fours destinés à la cuisson d'aliments, peut-être de pain.

Enfin, la fouille du fossé entourant tout le cimetière, s'est poursuivie. Son comblement comportait des restes de mobilier céramique (XIV-XV siècles), preuve qu'il a été utilisé par les habitants de la léproserie comme dépotoir.



Oule (marmite) du XIII^e



Relevé d'une sépulture en cours de fouille

Manifestations

Journées du patrimoine - 16 et 17 septembre 2006



Le thème principal 2006 était consacré au Certificat d'Etudes Primaires, souvenir heureux pour beaucoup de visiteurs. Dans l'église, vous avez été étonnés par les centaines de petits objets usuels qui ont fait le quotidien des enfants des écoles communales.

Garnie, comme chaque année de bouquets d'automne, l'exposition faisait revivre le « Certif ». Cet examen, institué en 1882, ne s'adresse plus en 1972 qu'aux adultes et est définitivement supprimé en 1989.

C'est avec émotion que les anciens lauréats ont retrouvé des diplômes et des vieux livres sortis des greniers.

Les souvenirs de l'ancienne école du village : photos, livres, cahiers, géographies, réveillent les mémoires.

On entendait :

« Je sais encore tous mes départements ... »

« Je n'ai jamais eu le bonnet d'âne... »

« Moi, j'ai eu du mal avec la table de multiplication ... »

Chacun racontait une anecdote et ajoutait un mot nouveau à son vocabulaire : la « vellication » (tirer les oreilles d'un écolier).



La municipalité, les membres du Comité des Loisirs et des bénévoles ont animé ces journées et accueilli les visiteurs venus nombreux avec leurs enfants.

Le soleil était de la partie : ce fut un moment privilégié.

Repas des anciens – samedi 23 septembre 2006

Maïs que se passe t'il ce matin dans notre si beau village ? Pourquoi y a-t-il une telle effervescence devant notre mairie ? Nous pouvons apercevoir Raymonde et François, Madeleine, puis Médéric, et là-bas Roberte qui arrive à pied, et bien d'autres encore...

Eh oui, c'est le grand jour pour nos seniors ! Aujourd'hui au programme, la visite du musée de la Résistance de Manneville sur Risle, où chacun pourra se remémorer les moments tragiques de notre Histoire. Puis direction Corneville où nous sommes attendus au Jardin d'Eden pour déjeuner. Tout le monde aura pu apprécier le repas que nous avons eu le plaisir de partager avec nos grands élus Ladislav Poniatowski et Hervé Morin. C'est ensuite vers 17h00, qu'un vin d'honneur a été offert aux habitants d'Aizier, pour célébrer nos anciens réunis autour de nos doyens Marie-Thérèse Le Pallec et François Soulet, du conseil municipal et du comité des loisirs.

Merci à tous pour cet excellent moment de partage et de joie.

A l'année prochaine.



Découverte des orchidées sauvages d'Aizier

Proposition de sortie « à la découverte des Orchidées sauvages d'Aizier »

Comme l'an dernier, nous vous proposons une sortie dans le marais d'Aizier afin de découvrir les merveilles floristiques de notre commune !

Rendez-vous le Samedi 02 juin 2007
à 14h00
sur le Quai de Seine.

Contact : Gwendal et Magali Bodilis (quai de Seine)



Epipactis palustris



Ophrysapifera

Renseignements pratiques

Permanences de la Mairie

Tous les Jeudis de 17 heures à 19 heures

Téléphone/fax : 02 32 42 18 40

La mairie sera fermée le 21 et 28 décembre 2006

En cas d'urgence, veuillez contacter

⇒ M. GATINET Maire (☎ 02 32 56 52 86) **ou**

⇒ M. FOLIOT Maire adjoint (☎ 02 32 56 44 48).

Vous pouvez aussi nous écrire via internet à l'adresse électronique suivante :

mairie.aizier@wanadoo.fr

Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes doivent être formulées par l'intéressé, le changement d'adresse en mairie n'impliquant en aucun cas l'inscription d'office. L'une des trois conditions suivantes doit être remplie, pour être inscrit sur la liste électorale d'une commune :

1. y posséder son domicile
2. y avoir une résidence réelle et effective de six mois
3. y être inscrit pour la 5^{ème} fois sans interruption au rôle des contributions directes communales

Les nouveaux habitants qui désirent être inscrits à Aizier peuvent se présenter en Mairie et ce, jusqu'au 31 décembre.

Ramassage des ordures ménagères

Planning modifié de la collecte des ordures ménagères en raison des jours fériés :

Vendredi 29 décembre 2006 au lieu de jeudi 28 décembre 2006

Vendredi 05 janvier 2007 au lieu de jeudi 4 janvier 2007

Quelques dates à retenir

Samedi 13 janvier 2007

Vœux du maire et galette des rois offerte par le Comité de Loisirs

Samedi 13 janvier 2007 à 20 h

spectacle des Baladins de la Haule
« l'affaire de la rue Lourcine » de Eugène Labiche
« on purge bébé » de Georges Feydeau

Vendredi 2 février 2007 à 18 h 30

départ de Corine

Samedi 10 février 2007

Bonhomme hiver

Samedi 2 juin 2007 à 14 h

Découverte des orchidées sauvages d'AZIER

SI VOUS AVEZ PERDU VOTRE ANIMAL :

- Informez rapidement vos voisins immédiats ; ils peuvent souvent vous donner des renseignements essentiels
- Contactez les S.P.A., fourrières d'animaux de votre région ; faites le déplacement dans les refuges les plus proches, muni d'une photo
- Si votre animal est tatoué ou pucé, vérifiez auprès du fichier central si vos coordonnées sont toujours exactes. Chaque année, des animaux identifiés ne retrouvent pas leur maître parce que les changements d'adresse n'ont pas été communiqués
- Signalez sa disparition à la mairie, aux services de fourrière, au commissariat de Police, à la Gendarmerie, aux Pompiers, aux cabinets vétérinaires
- Diffusez annonce et photo dans les journaux, sur les radios locales, sur les sites Internet ou Minitel spécialisés
- Affichez votre annonce avec la description détaillée de votre animal et sa photo chez les commerçants (boulangeries, bureaux de tabac, cafés, toiletteurs...)
- N'hésitez pas à continuer vos recherches même plusieurs mois après sa disparition.

Si vous retrouvez votre animal, faites-le immédiatement identifier s'il ne l'est pas déjà.

A noter

Fichier National canin : 01.49.37.54.54.

Fichier National félin : 01.55.01.08.08.

Identification électronique : 01.55.01.08.08.

Minitel : 3615 SPAFRANCE

L'IDENTIFICATION

L'identification est obligatoire depuis la loi du 6 janvier 1999 pour tous les chiens de plus de quatre mois nés après cette date, pour tous les chiens et chats vendus ou donnés, pour tous ceux vaccinés contre la rage, pour tous ceux qui transitent par un refuge, une fourrière, un établissement de pension.

L'identification d'un animal permet de le retrouver plus facilement en cas de perte.

Pour tous renseignements

**Confédération Nationale des S.P.A. de France – 25 quai Jean Moulin
69002 LYON - ☎ 04.78.38.71.85.
Site : www.spa-france.asso.fr**